

**MAIRIE DE LES MESNEUX**  
**COMPTE RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL**  
**DU 09 JUIN 2023**

L'an deux mil vingt-trois, le 09 juin à 10 heures 30 minutes, le conseil municipal de cette commune, légalement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, en séance publique à la mairie, sous la présidence de Mme DESSOY Anny, maire de la commune. (date de la convocation : 05 juin 2023)

**PRESENTS (es)** : **Mesdames** : DESSOY Anny, DEVILLE Jeannine, JACQUINET Sybille, GUILLOT-BARBOTIN Michèle  
**Messieurs** : LECLERC Guy, BINET Christian, BOUGY Thomas, LE BOT Hervé, FERY Didier

**ABSENTS (es)** : M. GILLET Jean-Pierre (pouvoir à M. LECLERC Guy), Mme CAILLAT Anne-Marie (pouvoir à Mme DESSOY Anny), M. PIGER Philippe (pouvoir à Mme DEVILLE Jeannine)

**Madame Jeannine DEVILLE a été nommée secrétaire de séance.**

Le procès-verbal de la séance du 11 avril 2023 est lu et adopté à l'unanimité.

**Délibération n° 13/2023** : **Délibération élection des délégués pour les élections sénatoriales**  
**Délibération n° 14/2023** : **Délibération Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées - désignation des représentants de la commune de Les Mesneux**

-----  
**ELECTION DES DELEGUES POUR LES ELECTIONS SENATORIALES**

Les élections sénatoriales auront lieu le dimanche 24 septembre 2023.

Proclamation de l'élection des délégués :

- Mme DESSOY Anny, 1<sup>er</sup> délégué
- M. LECLERC Guy, 2<sup>ème</sup> délégué
- M. GILLET Jean-Pierre, 3<sup>ème</sup> délégué

sont proclamés élus à l'unanimité au 1<sup>er</sup> tour de scrutin et déclarent accepter le mandat.

Proclamation de l'élection des suppléants :

- Mme CAILLAT Anne-Marie, 1<sup>er</sup> suppléant
- M. BINET Christian, 2<sup>ème</sup> suppléant
- Mme DEVILLE Jeannine, 3<sup>ème</sup> suppléant

sont proclamés élus à l'unanimité au 1<sup>er</sup> tour de scrutin et déclarent accepter le mandat.

(Voir Procès-Verbal en annexe).

**Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées - désignation des représentants de la commune de Les Mesneux**

**Vu** le Code Général des Collectivités Territoriales,

**Vu** le Code Général des Impôts, notamment l'article 1609 nonies C IV,

**Vu** la délibération du Conseil Communautaire du Grand Reims n°CC-2017-26 du 19 janvier 2017 portant création, entre la Communauté urbaine du Grand Reims et les communes membres, de la commission locale d'évaluation des charges transférées (CLECT),

**Vu** la délibération du Conseil Communautaire du Grand Reims n°CC-2020-86 du 20 juillet 2020 confirmant le nombre de membres de ladite commission et la répartition de ces membres entre les communes membres de la Communauté urbaine du Grand Reims,

**Vu** la démission du conseil municipal de Monsieur Jérémie BAUDOU, membre titulaire de la CLECT

**Vu** la démission du conseil municipal de Monsieur Bertrand HILMANN, membre suppléant de la CLECT

**Considérant** que la commune de Les Mesneux est représentée au sein de la CLECT par 1 membre,

Le conseil municipal, **après en avoir délibéré, à l'unanimité des présents décide :**

De désigner pour représenter la commune de Les Mesneux à la Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées :

Mme DESSOY Anny, Maire : membre titulaire

Mme DEVILLE Jeannine, 2<sup>ème</sup> adjointe : membre suppléant

**Questions et Informations diverses**

- Le dossier de la CCI avance.
- Le pot de départ d'Alan GROUT aura lieu le jeudi 22 juin à 17h30.

**Prochain Conseil Municipal, le mardi 03 juillet 2023 à 20h30.**

L'ordre du jour étant épuisé et les interventions achevées, la séance est levée à 11h45.

Les Mesneux, le 09 juin 2023

Le Maire,  
Anny Dessoy,



**SIGNATURES DES PARTICIPANTS DU CONSEIL MUNICIPAL DU 09 JUIN 2023 :**

MME DESOY	M. LE BOT	MME JACQUINET	M. GILLET
MME DEVILLE	M. LECLERC	M. PIGER	M. FERY
MME CAILLAT	M. BINET	M. BOUGY	MME BARBOTIN-GUILLOT